



Règlement des tournois AFP

TABLE DES MATIERES

Article 1 : Règles générales.....	2
Article 2 : Compétitions organisées en FWB.....	3
Article 3 : Calendrier des compétitions.....	4
Article 4 : Ranking.....	5
Article 5 : Format de match.....	5
Article 6 : Règles pour les joueurs.....	6
Article 7 : Condition d'organisation d'une compétition officielle.....	10
Article 8 : Règles d'organisation d'un tournoi.....	10
Article 9 : Sanctions et amendes.....	12



Article 1 : Règles générales

- 1.1.** Les règles du jeu de la FIP (Fédération Internationale de Padel) sont de stricte application. (Suivez le lien pour le lire www.afpadel.be/reglement/)
- 1.2.** Chaque club doit s'efforcer d'avoir au minimum un juge-arbitre ayant suivi une formation fédérale.
- 1.3.** Le juge-arbitre du tournoi peut prendre les mesures qu'il juge adéquates au bon déroulement de son tournoi.
- 1.4.** En cas de souci majeur concernant l'organisation d'un tournoi ou le comportement d'un joueur, la commission disciplinaire de l'AFP peut être sollicitée par un club ou un affilié en envoyant un mail sur : secretariat@afpadel.be.
- 1.5.** La gestion des tournois est effectuée via le système informatique **SETTEO** : <http://www.setteo.com>
- 1.6.** Tout joueur désirant prendre part à une compétition organisée par l'AFP (Association Francophone de Padel), PVL (Padel Vlaanderen) ou PB (Padel Belgium) doit être en ordre d'affiliation individuelle.
- 1.7.** L'affiliation individuelle est effectuée par le club à une des deux associations régionales (AFP ou PVL).
- 1.8.** Les différentes affiliations sont décrites sur le site de l'AFP : <http://www.afpadel.be/affiliation-individuelle/>
- 1.9.** La licence compétition donne accès à toutes les compétitions.
- 1.10.** La licence loisir permet uniquement de participer au tournoi P100 tout en respectant les conditions de participation décrites plus bas dans le présent règlement. (Voir article 6).
- 1.11.** Le présent règlement peut être soumis à des changements en cours d'année.



Article 2 : Compétitions organisées en FWB

TOURNOIS AFP

Pour 2018, l'AFP propose différentes catégories de compétitions :

En double Messieurs :

- AFP 100 : tournoi de niveau débutant (ancienne catégorie C)
- AFP 250 : tournoi de niveau intermédiaire (ancienne catégorie B)
- AFP 500 : tournoi de niveau avancé (ancien AFP100 et AFP250 en MA et DA)
- AFP 1000 : tournoi de haut niveau (ancien AFP500 en MA et niveau Bel 1000)

En doubles Dames et en Mixtes :

- AFP 100 : tournoi de niveau débutant (ancienne catégorie C et B)
- AFP 500 : tournoi de niveau avancé (ancien AFP100 et AFP500 en MA et DA)

BELGIAN PADEL TOUR

Plus d'infos sur : www.belgianpadeltour.com

CHAMPIONNAT FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Ce tournoi est un championnat régional ouvert aux membres affiliés à l'AFP et à PVL. Il se joue en Double Messieurs et Double Dames, une fois par an. Les catégories sont : AFP100-AFP250-AFP500-AFP1000.

BELGIAN PADEL CHAMPIONSHIPS

Plus d'infos sur : www.padelbelgium.com

TOURNOI FIP

La Belgique a la possibilité de proposer des tournois FIP, qui comptent pour le Ranking international. Chaque club peut être candidat à l'organisation d'un tournoi FIP (100, 250, 500, 1000). Ces tournois se jouent en Double Messieurs et Double Dames (contact : info@padelbelgium.com)



Article 3 : Calendrier des compétitions

Le calendrier annuel des compétitions est géré par l'AFP en collaboration avec PVL et PB.

Afin d'assurer une bonne répartition des compétitions les règles suivantes sont d'application :

- 3.1.** Un club peut organiser la même semaine un tournoi avec plusieurs catégories.
- 3.2.** Chaque club peut organiser maximum 4 tournois par catégorie par an hors BPT.
- 3.3.** Les clubs créent leurs tournois officiels dans Setteo. Ceux-ci sont validés par la fédération en fonction des autres tournois déjà organisés dans la zone géographique du club.
- 3.4.** Procédure d'élaboration du calendrier
 - a) Un calendrier sera transmis aux clubs ayant déjà organisé un tournoi durant l'année en cours.
 - b) Par défaut les tournois seront reportés la même semaine de l'année suivante.
 - c) Si un club a déjà des dates dans le calendrier, il doit en choisir 2 qui seront prioritaire. Les autres dates seront validées après les demandes des nouveaux clubs. En cas de litige, la commission compétition tranchera.
 - d) Si un club veut changer de semaine, abandonner celle-ci ou en ajouter de nouvelles, il devra le signaler à l'AFP endéans les 5 jours ouvrables.
 - e) Une fois passé ce délais l'AFP établira un second calendrier avec les informations recueillies et le transmettra aux clubs n'ayant pas encore organisé de tournoi.
 - f) Ceux-ci auront également 5 jours ouvrables pour communiquer leurs souhaits en matière de date de tournoi. Ces choix devront bien entendu respecter les règles énoncées ci-dessus.
- 3.5.** Un club peut demander d'organiser des tournois supplémentaires durant l'année à condition de respecter les règles ci-dessus.

Article 4 : Ranking

4.1. Principe général :

Au fur et à mesure des tournois joués, les joueurs additionnent des points.

Le Ranking est mis à jour chaque semaine sur base des 16 meilleurs résultats des 52 semaines précédentes.

Le Ranking est individuel et établi pour les catégories hommes, dames et mixte.

4.2. Points attribués par catégorie :

	GAGNANT	FINALISTE	½ FINALISTE	¼ FINALISTE	1/8 FINALISTE	1/16 FINALISTE	MATCH GAGNE POULE	MATCH PERDU POULE
AFP 100	100	60	36	25	12	7	3	1
AFP 250	250	150	90	63	30	18	3	1
AFP 500	500	300	180	90	45	20	5	1
AFP 1000	1000	600	360	180	90	40	5	1
BPT	2000	1200	720	360	180	80	5	1

4.3. Conditions particulières pour la catégorie AFP1000 :

Un tournoi de catégorie AFP1000 sera considéré, dans l'attribution des points, comme un AFP500 si le poids des 4 meilleures équipes est supérieur à 120.

Article 5 : Format des matchs

Formats de match autorisé en compétition régionale et nationale :

- Format 1 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 6 jeux, avec set complet au 3^{ème} set. Tie-break à 6-6 dans chaque set (1^{er} à 7 pts).
- Format 2 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 6 jeux, 3^{ème} set en super-tie-break (1^{er} à 10 pts). Tie-break à 6-6 dans les deux premiers sets (1^{er} à 7 pts).
- Format 3 : Match en 2 sets gagnants 1^{er} à 4 jeux, avec set complet au 3^{ème} set. Tie-break à 3-3 dans chaque set (1^{er} à 7 pts).
- Format 4 : Match en 1 set 1^{er} à 9 jeux, tie-break à 8-8 (1^{er} à 7 pts).

Article 6 : Règles pour les joueurs

6.1. L'âge minimum pour participer aux compétitions est d'être dans sa 12^{ème} année (né(e) en 2006 et avant).

6.2. Les dames peuvent s'inscrire en tournoi hommes, en formant des paires dames ou mixtes.

6.3. Les points acquis par les dames en tournoi hommes seront intégrés dans le Ranking hommes et non dans le Ranking dames.

6.4. Conditions d'inscription dans les différentes catégories :

Définitions :

On désigne par "Ranking", la place d'un joueur dans le Ranking National Messieurs, Dames ou Mixte de Padel Belgium (www.setteo.com/federacion/padelbelgium/ranking/padel/).

On désigne par "Poids", le total des Ranking des 2 joueurs de la paire.

Les tableaux suivants indiquent les catégories accessibles aux équipes en fonction de leur poids :

CONDITIONS POUR TOURNOI HOMMES				
CATEGORIE	AFP 100	AFP 250	AFP 500	AFP 1000
RANKING MINIMUM/JOUEUR	> 200	> 100	-	-
POIDS EQUIPE	> 400	> 200	> 60	-

CONDITIONS POUR TOURNOI DAMES		
CATEGORIE	AFP 100	AFP 500
RANKING MINIMUM/JOUEUSE	>30	-
POIDS EQUIPE	>60	-



CONDITIONS POUR TOURNOI MIXTE		
CATEGORIE	AFP 100	AFP 500
RANKING MINIMUM/JOUEUR DANS RANKING HOMMES	> 200	-
RANKING MINIMUM/JOUEUSE DANS RANKING DAMES	>30	-
POIDS EQUIPE	> 60	-

Toutes les catégories sont donc open mais avec une limite de Poids minimum.

Il est de la responsabilité des joueurs de vérifier, lors de leur inscription, leur Poids afin de respecter les tableaux ci-dessus.

Dans le cas où le poids d'une équipe ne correspondrait plus aux critères d'inscription de la catégorie, le juge-arbitre inscrira l'équipe dans la catégorie supérieure, pour autant qu'elle soit organisée la même semaine. Si la catégorie supérieure n'est pas organisée, le juge-arbitre gardera l'équipe dans la catégorie d'origine avec l'autorisation des joueurs concernés.

Le tableau des conditions d'inscription pourra être revu en cours d'année.



6.5. Assimilations :

6.5.1 Les nouveaux affiliés ayant un classement au tennis, au squash ou au badminton seront assimilés par leur club lors de leur inscription à la Fédération en fonction des tableaux suivants :

	HOMMES en tournoi HOMMES					
CLASSEMENT TENNIS	NC - C30/5	C30/4 - C30/1	C30 - C15/1	C15 - B0	B-2/6 - B-15	B-15/1 - A
CLASSEMENT SQUASH	SERIE D	SERIE C	SERIE B	SERIE A	-	-
CLASSEMENT BADMINTON	SERIE D	SERIE C	SERIE B	SERIE A	-	-
ASSIMILATION RANKING	Dernier	299	199	149	99	49

	DAMES en tournoi DAMES					
CLASSEMENT TENNIS	NC - C30/5	C30/4 - C30/1	C30 - C15/1	C15 - B0	B-2/6 - B-15	B-15/1 - A
CLASSEMENT SQUASH		SERIE C	SERIE B	SERIE A	-	-
CLASSEMENT BADMINTON	SERIE D	SERIE C	SERIE B	SERIE A	-	-
ASSIMILATION RANKING	Dernière	69	49	29	24	19

	DAMES en Tournoi HOMMES					
CLASSEMENT TENNIS sans RANKING	NC - C30/5	C30/4 - C30/1	C30 - C15/1	C15 - B0	B-2/6 - A	
CLASSEMENT SQUASH sans RANKING		SERIE C	SERIE B	SERIE A	-	
CLASSEMENT BADMINTON sans RANKING	SERIE D	SERIE C	SERIE B	SERIE A		
DAMES avec RANKING DAMES	> 51		31 à 50	21 à 30	11 à 20	1 à 10
ASSIMILATION RANKING	Dernière		299	199	99	49



Les joueurs seront également assimilés dans le Ranking mixte lors de leur affiliation suivant le tableau ci-dessous.

	DAMES & HOMMES en Tournoi MIXTE					
CLASSEMENT TENNIS sans RANKING	NC - C30/5	C30/4 - C30/1	C30 - C15/1	C15 - B0	B-2/6 - A	
CLASSEMENT SQUASH sans RANKING		SERIE C	SERIE B	SERIE A		
CLASSEMENT BADMINTON sans RANKING	SERIE D	SERIE C	SERIE B	SERIE A		
HOMMES avec RANKING HOMME	> 251		151 à 250	101 à 150	51 à 100	1 à 50
DAMES avec RANKING DAMES	> 51		31 à 50	21 à 30	11 à 20	1 à 10
ASSIMILATION RANKING	Dernier		29	19	11	5

6.5.2 Le secrétaire du club **doit** lors de l'affiliation d'un joueur demander à la fédération une assimilation en respectant les tableaux ci-dessus. Cette demande doit être formulée par mail (secretariat@afpadel.be) via le formulaire de « **Demande d'assimilation** » disponible sur le site de l'AFP.

6.6. Un joueur ne peut s'inscrire qu'à 1 tournoi par semaine, dans 2 catégories différentes maximum.

6.7. Tout joueur est tenu de prendre connaissance du « **Descriptif du tournoi** » auquel il souhaite s'inscrire. (Voir article n° 8.4.)

6.8. Lors de l'inscription, les disponibilités de la paire doivent être communiquées au juge-arbitre via le champ : « **Message au juge-arbitre** ». A défaut, l'équipe est présumée disponible tout le temps.

6.9. Le juge-arbitre est l'interlocuteur unique concernant les programmations et les résultats de son tournoi.



Article 7 : Conditions d'organisation d'une compétition officielle

7.1. Pour pouvoir organiser une compétition officielle, le cercle/club doit être membre de l'AFPadel et être en ordre de cotisation.

7.2. Les clubs doivent s'acquitter d'un droit d'inscription à la fédération de 25 euros pour organiser la catégorie AFP100, de 50 euros pour l'organisation d'un AFP250 ou 500, de 75 euros pour un AFP1000

7.3. Les logos de l'AFP et de PB doivent figurer sur tous les supports de communication des tournois (affiches, flyers...).

7.4. Des balles neuves doivent être fournies par le club organisateur à partir des 1/2 finales dans chaque catégorie.

7.5. En AFP1000 un prize-money est obligatoire.

7.5.1 Le prize-money minimum est de 660 euros .

7.5.2. La répartition du prize-money se fait de la manière suivante :

	Vainqueurs	Finalistes	½ Finalistes	¼ Finalistes	Total
montant/joueur	110	70	35	20	
Total	220	140	140	160	660

Article 8 : Règles d'organisation d'un tournoi

8.1. Un tournoi peut être organisé sur maximum 10 jours, du vendredi au dimanche du weekend suivant.

8.2. Un tournoi doit être créé le plus tôt possible dans Setteo afin qu'il apparaisse dans le calendrier des compétitions.

8.3. Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant le début du tournoi. Ceci est à paramétrer lors de la création du tournoi dans Setteo.

8.4. Descriptif du tournoi :

Lors de la création d'un tournoi, le juge arbitre doit compléter le champ « **Description** » avec les informations suivantes :

- Date limite d'inscription
- Montant du droit d'inscription



- Disponibilités minimum demandées aux joueurs
- Format des matchs en qualification/poule et tableau final
- Dates & heures prévues pour les matchs de qualification & tableau final
- Fourniture ou non de balles (obligatoire à partir des ½ finales)
- Prize-money ou lots applicables par catégorie
- Rappel du règlement des conditions d'inscription par catégorie

8.5. Le juge arbitre peut clôturer une catégorie anticipativement ou inversement allouer plus de temps aux inscriptions en fonction du nombre d'inscrits maximum qu'il peut gérer dans son tournoi.

8.6. Le juge arbitre pourra éventuellement annuler une catégorie si un nombre minimum de paires inscrites n'est pas atteint :

Messieurs

AFP1000	16 équipes
AFP500	12 équipes
AFP250	8 équipes
AFP100	8 équipes

Dames & Mixte

AFP500	8 équipes
AFP100	6 équipes

8.7. Les tableaux seront publiés sur Setteo et les convocations envoyées aux joueurs au minimum 24h avant leur premier match. Il est recommandé de définir un administrateur Setteo externe qui pourra éventuellement assister le juge-arbitre en cas de problème informatique.

8.8. Le montant du droit d'inscription est de maximum 20 euros/joueur/catégorie.

8.9. Disponibilités des joueurs : Un Juge-Arbitre peut refuser une inscription si les disponibilités d'une équipe sont insuffisantes.

8.10. Le juge arbitre veillera à ne pas imposer (sans l'accord des joueurs) plus de 3 matchs en format long (format 1 et 2) par catégorie sur une journée.

8.11. Un tournoi qui se termine est prioritaire sur un nouveau tournoi.

8.12. Création des poules et tableau final : Les juges-arbitres doivent suivre les règles décrites dans le « **guide de création des tableaux** » qui est disponible sur le site de l'AFP.

8.13. En AFP100 et AFP250, le JA à l'obligation de faire jouer toutes les équipes en poule avant de passer au tableau final.



8.14. En AFP500 & AFP1000, le JA peut ou non placer des équipes directement dans un tableau final. Si tel est le cas, il devra suivre les règles de compositions d'un tableau décrites dans le « **Guide de création des tableaux** » disponible sur le site de l'AFP.

8.15. En cas de mauvais temps, le club organisateur pourra prolonger son tournoi. Il essayera de terminer son tournoi dans les plus brefs délais, durant la semaine suivante.

Article 9 : Sanctions et Amendes

9.1. Le code de conduite de la FIP est d'application pour toutes les compétitions officielles.

9.2. Amendes à un joueur

- pour un W.O. non-excuse -> payer l'inscription au club, pas de points.
- pour un W.O. excusé -> payer l'inscription au club, pas de points.

Le joueur ne pourra participer à d'autres compétitions avant d'avoir réglé son droit d'inscription.

- pour non-respect des règles supplémentaires : scratch dans le tournoi + pas de points acquis
- jouer dans 3 catégories la même semaine : disqualifié dans les 3 tournois + pas de points acquis pour les 2 joueurs

Un joueur a toujours la possibilité de se retirer d'un tournoi avant la clôture des inscriptions sans conséquences.

9.3. Amendes à un club

- pas de descriptif noté dans Setteo : 50€ d'amende
- tirage et planning non-effectué 24h avant le 1er match: 50€ d'amende

9.4. Cas particulier

Si un club a accepté l'inscription d'une équipe mais n'a pas réussi à tenir compte de ses disponibilités, l'équipe peut se retirer du tournoi sans inscription à payer. Le club est tenu d'expliquer la situation à l'équipe au préalable.
